

Signature non conforme - chèque irregulier

Par Geoffrey, le 07/09/2011 à 13:37

Bonjour,

J'ai fais une vente sur internet d'un telephone à 430 euros.

Chèque encaissé il y a 2 mois, et je viens d'avoir un courrier de la banque, un avis de débit pour cause d'un avis de rejet de la banque émettrice.

Chèque irrégulier, signature non conforme.

Bien sûr, impossible de contacter l'émetteur du chèque...

Que puis-je faire?

J'ai appelé la banque émettrice qui me dit que c'est à ma banque de les contacter, et ils ne veulent pas me donner de numéro de téléphone.

Merci

Cordialement, Geoffrey